

Zeitschrift:	Domaine public
Herausgeber:	Domaine public
Band:	- (2010)
Heft:	1858
Artikel:	Bio : bon pour l'image, bon pour les marges : ni les producteurs, ni les consommateurs ne se retrouvent dans le prix élevé des produits bio
Autor:	Tille, Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1009761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève: quand la défense des locataires sert de cache sexe à l'opportunisme politique

Le 7 mars, les Genevois votent aussi sur les économies d'énergie

Jean-Daniel Delley (17 février 2010)

La vie politique genevoise se caractérise depuis longtemps par la présence marquée des extrêmes, présence alternée plutôt que simultanée. A la gauche de l'échiquier, le parti du Travail supplanté ensuite par Solidarités; à droite, Vigilance dans les années 70, puis l'UDC. Et, nouveau venu brouillant habilement le repère gauche-droite – la défense de la veuve et de l'orphelin côtoie la dénonciation des frontaliers –, le Mouvement citoyen genevois (MCG). Ces formations, quand bien même leurs références idéologiques divergent, partagent une même stratégie populiste. Tous les mécontentements réels ou potentiels sont bons à exploiter, sans souci de cohérence politique. La révision de la loi cantonale sur l'énergie, soumise au peuple le 7 mars prochain, illustre à la perfection cette convergence des extrêmes.

Genève se décide enfin à prendre les mesures qu'implique une politique

énergétique responsable. Si le projet est adopté, toutes les constructions nouvelles devront respecter le standard Minergie. et être équipés de capteurs solaires thermiques. Cette dernière exigence vaudra également lors de la rénovation des toitures. L'obligation de procéder à des améliorations énergétiques s'appliquera également à la rénovation des immeubles. Enfin les propriétaires des bâtiments les plus gourmands en énergie seront contraints de prendre des mesures d'amélioration.

Cette politique a un coût. Le propriétaire pourra augmenter le loyer à hauteur maximum de la baisse prévisible des charges énergétiques du locataire et, si les frais engagés le justifient, au maximum de 10 francs par mois et par pièce. A noter que la hausse prévisible du prix des combustibles fossiles devrait atténuer rapidement cette dernière hausse, seule véritablement réelle. Les éléments permettant de déterminer le montant de la

hausse sont fixés par voie réglementaire. Le Conseil d'Etat disposera annuellement d'un crédit de 10 millions de francs pour couvrir la partie des frais non répercutables sur le loyer. Ces mesures, à condition d'être effectivement appliquées, devraient produire des effets substantiels. En effet le chauffage et la production d'eau chaude engloutissent à eux seuls 50% de la consommation de combustibles fossiles et produisent les deux tiers des émissions de CO₂ du canton.

L'occasion était rêvée pour les formations populistes de se profiler en défenseurs des locataires – environ 85% de la population résidente. Et c'est ainsi qu'on retrouve l'extrême gauche, le MCG et l'UDC dans le front des opposants à cette révision législative. Un front dans lequel curieusement ont pris place les socialistes. Ces derniers croient-ils conjurer leur déclin en se ralliant à l'opportunisme des extrêmes?

Bio: bon pour l'image, bon pour les marges

Ni les producteurs, ni les consommateurs ne se retrouvent dans le prix élevé des produits bio

Albert Tille (20 février 2010)

Belle performance de Coop! Malgré la crise et l'arrivée en force des grands distributeurs allemands, le groupe coopératif bâlois est parvenu, en 2009, à

augmenter son chiffre d'affaires et sa part de marché en Suisse. La vente des produits bio est la pièce maîtresse de ce succès.

Coop récolte les fruits de sa politique de développement durable menée depuis plus d'une décennie: promotion des produits ménageant

l'environnement et de ceux provenant du commerce équitable. Le groupe a reçu en 2007 le prix de bonne conduite économique décerné par *Public Eye*. Pour parfaire la promotion de son image positive, il publie en février 2010 le premier numéro de *Verde, le Magazine du bio et du développement durable*.

Félicitons-nous de constater que la pratique du commerce responsable peut aller de pair avec la performance économique. Ce succès de la vertu nous rappelle celui des équitables pionniers de Rochdale fondateurs des coopératives pour venir en aide aux consommateurs besogneux et mal payés du 19e siècle. Mais force est de remarquer que Coop a changé de cible. Au 21e siècle, l'entreprise veut sauver la planète sans trop d'égard

pour les consommateurs.

C'est en tous cas ce qui ressort d'une enquête menée par la Fédération romande des consommateurs. Un panier de 46 produits bio coûte 71% plus cher que le même panier de marchandises conventionnelles. Migros, englobé dans l'enquête, fait à peine moins avec un écart de 64%. La FRC ne conteste pas le fait qu'une production respectant les critères biologiques coûte plus cher. Mais l'écart est énorme et se fait à l'avantage du distributeur-transformateur bien plus qu'à celui de l'agriculteur. L'exemple du lait est frappant. Pour un litre bio, le paysan reçoit un supplément de 18 centimes et les intermédiaires de 37 centimes.

Cet étalage de chiffres explique l'engouement de Coop pour le bio, il est bon pour l'image et bon pour la marge. Le consommateur, attiré par les vertus biologiques et conforté dans son choix par une publicité insistante, achète bio sans réserve et paie le prix fort. Bravo les artistes du marketing!

L'agriculture biologique marque le pas en Suisse. Ses méthodes exigeantes ont un coût élevé qui n'est pas suffisamment couvert par les prix. La production indigène étant insuffisante, les grands distributeurs s'approvisionnent de plus en plus à l'étranger. Pour parfaire son image vertueuse, on pourrait suggérer à Coop de sacrifier une partie de ses marges au profit des agriculteurs et, pourquoi pas, des consommateurs.

Encore un voisin champion olympique!

Des médailles d'or qui jouent à saute-mouton sur la frontière franco-suisse

Alex Dépraz (16 février 2010)

Les Jeux Olympiques permettent de réviser géographie et histoire de notre coin de pays. Il y a quatre ans (DP 1678), le Haut-Savoyard Antoine Dénériaz – originaire du Faucigny, territoire qui faillit être rattaché à la Suisse il y a 150 ans comme le rappelait récemment Joëlle Kuntz dans *Le Temps* – remportait la descente olympique. A Vancouver, c'est un Jurassien, Jason Lamy-Chappuis, qui remporte l'or olympique au combiné nordique, sport emblématique du massif transfrontalier qui mêle saut et ski de fond.

S'il s'en est fallu de peu que le sacre de Defago tombe de l'autre côté du Pas-de-Morgins et de la frontière, celui du combiné est aussi emblématique des liens transfrontaliers. Lamy-Chappuis, natif des Etats-Unis, vit depuis l'âge de quatre ans à Bois-d'Amont, village situé en amont de la Vallée de Joux, laquelle voit la frontière franco-suisse la couper en deux. En aval, du côté helvète, le lac de Joux et les célèbres manufactures horlogères; en amont, du côté français, le village tout en longueur de Bois-d'Amont et la station

touristique des Rousses, et de nombreux ouvriers qui traversent la frontière pour aller travailler de l'autre côté. La vie quotidienne n'a jamais tenu si grand compte de la ligne géographique qui coupe la Vallée de Joux en deux depuis 1536 et la conquête du Pays de Vaud par LL.EE de Berne mais selon des limites qui ont fait l'objet de nombreuses contestations.

Le village de Bois-d'Amont présente en outre la particularité d'avoir été amputé d'une partie de son territoire située sur son versant sud, en